À : [ministre@education.gouv.qc.ca](mailto:ministre@education.gouv.qc.ca)

Cc : administration@allergiesquebec.ca

Monsieur le ministre Drainville,

Mai est le mois de sensibilisation aux allergies alimentaires. Pour les 75 000 élèves du Québec touchés par cette condition et dont la sécurité en milieu scolaire est compromise, faute d’encadrement, il n’y a pas de quoi se réjouir.

Depuis plusieurs années, le Québec est la seule province n’ayant aucune politique, règlementation ou loi encadrant la prise en charge des allergies en milieu scolaire.

En 2011, une fillette de six ans est décédée à l’école des suites d’une anaphylaxie, n’ayant pas été traitée adéquatement par le personnel en place. C’est un décès de trop!

Le mois dernier, une trentaine de professionnels et de militants signaient une lettre ouverte publiée dans Le Devoir, afin de mettre en lumière la situation et rappeler l’urgence d’agir :

[https://bit.ly/3V5D1oc](https://bit.ly/3V5D1oc%20)

Nous vous demandons de vous engager à encadrer les pratiques en matière d’allergies alimentaires en milieu scolaire.

Monsieur le ministre, vous pouvez faire une différence.

SIGNATURE